REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN Arrondissement d'ALTKIRCH



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS Du Conseil Municipal

COMMUNE DE BALSCHWILLER

Séance du 21 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-et-un du mois de mars à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du quatorze mars deux mil vingt-cinq s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. JACOBERGER Thierry, Maire.

Sont présents : 14 M. BINDER Pascal, M. CHRISTEN Stéphane, Mme FISCHER Audrey,

Mme FUCHS Brigitte, M. HURTH Tanguy, M. KIPPELEN Jean-Baptiste, M. MORITZ Ludovic, Mme MUNCH Christine, Mme RINÇON Valérie, M. SCHAD Pierre, Mme SCHLIENGER Anne, Mme SCHLIENGER Bernadette,

Mme WEGBECHER Sandra.

Absent(s) représenté(s) : 1 M. HASENBOEHLER Thomas, ayant donné procuration à M. JACOBERGER

Thierry.

Absent(s) non représenté(s) : néant.

A en outre assisté à la séance : M. BOHRER Marc, Secrétaire Général de Mairie.

Madame Valérie RINÇON est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1. Construction d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur demande de subvention FFDFR
- 2. Divers

M. le Maire invite le conseil municipal à passer au vote pour l'approbation du compte-rendu.

Approbation du compte-rendu de la séance du 27 février 2025

Le compte-rendu de la séance du 27 février 2025, expédié à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

Le Maire ouvre les débats et expose ce qui suit.

Article 1

CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BIOMASSE ET D'UN RÉSEAU DE CHALEUR – DEMANDE DE SUBVENTION FEDER

Délibération N°DCM2025/02/01

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de construction d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur.

Considérant que la construction d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur est éligible aux financements du programme « Fonds Européen de Développement Régional » (FEDER),

Paraphe du Maire Page 195

Commune de BALSCHWILLER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le plan de financement prévisionnel de la construction d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur qui s'établit comme suit :

Dépenses HT		Recettes HT	
Assistance à maîtrise d'ouvrage	3 000,00 €	Financeurs publics (80%)	517 883,19 €
Maîtrise d'œuvre	41 246,00 €	Autofinancement (20%)	129 470,80 €
Travaux	586 594,99 €		
Prestations intellectuelles	16 513,00 €		
TOTAL	647 353,99 €	TOTAL	647 353,99 €

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Engage le projet de construction d'une chaufferie biomasse et d'un réseau de chaleur.
- Approuve le plan de financement prévisionnel.
- Sollicite une subvention dans le cadre du programme « Fonds Européen de Développement Régional » (FEDER), auprès de la région Grand Est, autorité de gestion.
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les démarches afférentes et à signer tous les documents nécessaires.

A 2	
Article 2	
DIVERS	
DIVELS.	

Point sur le chantier de la nouvelle mairie :

Madame Bernadette SCHLIENGER, Adjointe au Maire, fait un point sur l'avancement du chantier de la nouvelle mairie et du réseau de chaleur. Le gros-œuvre a démarré ces derniers jours ainsi que le chiffrage du raccordement du périscolaire qui sera également subventionné.

Fenêtres de toit - dépôt d'incendie :

Madame Christine MUNCH, conseillère municipale, rappelle la vétusté des fenêtres de toit de la salle de réunion du dépôt d'incendie qui ne sont plus parfaitement étanches. Un devis a été établi en vue de leur remplacement et de la pose de volet pour les périodes de grande chaleur.

Monsieur le Maire répond que les travaux sont bien programmés mais que d'autres devis seront sollicités.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire a levé la séance à 18h50.

Etabli à Balschwiller, le 21 mars 2025

Le Maire, La Secrétaire de séance,

Thierry JACOBERGER Valérie RINÇON

Paraphe du Maire Page 196